

tique pour décider la question qui divisait la chrétienté. Après avoir glorifié sa charité envers les fidèles et sa patience envers ses ennemis qui l'accablaient d'injures et de calomnies, il déclara sa foi sur l'incarnation, et ajouta : « Nous » croyons que la volonté du Christ est une, parce que notre » intelligence repousse la pensée d'attribuer à Dieu une » double action, et d'enseigner qu'il se combat lui-même en » admettant deux personnes en lui.

» Cependant nous ne voulons pas confondre ces deux natures, afin d'en établir une pour révoquer l'existence de l'autre. Mais nous disons que sa chair, animée d'une âme raisonnable, et enrichie de sa toute-puissance divine par l'hypostase, n'a qu'une volition inséparable de celle du Verbe, qui lui fait accomplir toutes ses actions.

» Ainsi la chair ne fait aucune opération qui lui soit naturelle, et ne peut agir par sa propre impulsion contre l'ordre du Verbe; elle subit sa loi et ne produit que des phénomènes qui émanent de lui. Nous ne voulons point blasphémer l'humanité du Christ en disant qu'elle fut dominée par la nécessité de la nature, et qu'en repoussant les souffrances de la croix, elle méritait la même réprimande que l'apôtre saint Pierre.

» Voici dans quel sens nous interprétons le refus de la passion et ces paroles de l'Évangile : « Je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais celle de celui qui m'a envoyé. » Nous prenons ces mots négativement; nous croyons que le Christ n'exprime pas ce qu'il est, et qu'il dit seulement ce qu'il n'est pas, comme dans ce passage : « Je n'ai commis ni péché ni iniquité. » Paul, pour donner plus

de force à ses décisions, cite en sa faveur l'autorité des Pères, et termine ainsi : « Les évêques Sergius et Honorius, l'un de la » nouvelle, l'autre de l'ancienne capitale de l'empire, étaient » du sentiment que je professe. » Il nomme même le patriarche de Constantinople avant le pontife romain, pour montrer la suprématie de la métropole grecque sur le saint-siège.

Cette lettre n'apaisa point le mécontentement du pape et ne suspendit point les querelles des prélats d'Occident et d'Afrique. Alors Paul engagea le prince, pour arrêter les désordres, à publier un édit qui mit fin aux disputes et imposât silence aux deux partis.

Dans ce décret, appelé Type, l'empereur posa d'abord la question, rapporta sommairement les raisons pour et contre le monothélisme; ensuite il ajouta : « Nous défendons à nos » sujets catholiques de disputer à l'avenir sur les dogmes » d'une volonté et une opération, ou de deux opérations et » deux volontés. Nous approuvons ce qui a été décidé par » les Pères sur l'incarnation du Verbe, déclarant suivre les » doctrines enseignées par les saintes Écritures et les conciles » œcuméniques et par les ouvrages qui sont la règle de » l'Église. Nous défendons de rien ajouter aux dogmes, et de » chercher à les interpréter selon des sentiments irréligieux » ou des intérêts particuliers.

» Nous voulons que l'état de tranquillité qui régnait avant » ces discussions soit rétabli, comme si elles ne s'étaient point » élevées; et pour ne laisser aucun prétexte à ceux qui veulent disputer sans fin, nous avons donné l'ordre d'enlever les écrits affichés aux vestibules de la cathédrale de Constantinople et des autres métropoles de l'empire.

» Ceux qui oseront contrevenir à la présente ordonnance
 » seront soumis au jugement terrible de Dieu et encourront
 » notre indignation. Les patriarches, les évêques et les autres
 » ecclésiastiques seront déposés; les religieux excommuniés
 » et chassés de leurs monastères; les grands perdront leurs
 » dignités et leurs charges; les citoyens notables seront dé-
 » pouillés de leurs biens, et les autres punis corporellement
 » et bannis de nos états. »

L'empereur Constant ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs et ne put arrêter les troubles de l'Église, car les prêtres sont opiniâtres dans le mal; ils soutiennent les erreurs les plus extravagantes, les plus bizarres, et lorsqu'elles ont été longtemps débattues, ils les adoptent comme des articles de foi, et les imposent à l'humanité crédule.

D'ailleurs le besoin de dominer les consciences, de gouverner les hommes par la superstition, tourmente sans cesse les ecclésiastiques; ils cherchent à prouver l'importance de l'oraison au déiste, qui regarde les momeries religieuses comme des outrages à la Divinité; ils soutiennent l'existence du paradis et de l'enfer au matérialiste qui nie l'existence de l'âme; enfin dans les pays où ils possèdent la puissance, ils exercent sur les croyances un despotisme qu'ils condamneraient si d'autres l'employaient contre eux-mêmes.

Théodore montra une grande intolérance dans les disputes théologiques du monothélisme; et sur le simple soupçon que Pyrrhus, retiré à Ravenne après sa rétractation, professait de nouveau l'hérésie, il assembla quelques évêques dans la basilique de Saint-Pierre, et prononça contre le patriarche un anathème terrible.

On assure même qu'il profana le vin de la coupe sacrée, en le mêlant à l'encre dont il se servit pour signer la condamnation de Pyrrhus. Les auteurs ecclésiastiques justifient cette action sacrilège, sous prétexte que cet usage était particulier aux prélats grecs. L'existence de cette coutume prouve au moins que les chrétiens d'Orient n'admettaient point encore le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, et qu'ils ne croyaient pas à la transsubstantiation. S'ils avaient eu la foi que le pain et le vin étaient le corps et le sang de Dieu, le pontife eût-il osé, en présence d'un synode, mêler le Christ avec une matière profane?

Le cardinal Baronius prétend que Théodore condamna dans un nouveau concile le formulaire de l'empereur Constant et anathématisa le patriarche de Constantinople. Cependant les auteurs qui ont rapporté la tenue de cette assemblée ne parlent pas du Type, ni de l'excommunication de Paul, ce qui doit nous faire présumer qu'il fut anathématisé peu de temps après, et seulement lorsque le saint-père eut compris que les lettres et les avertissements de ses légats ne pourraient jamais ramener ce prélat à la foi romaine.

Aussitôt que Paul eut appris sa déposition, il fit fermer l'église des orthodoxes, située dans le palais de Placidie, il défendit aux nonces qui habitaient cette magnifique demeure de célébrer le service divin, et il les poursuivit avec acharnement, ainsi que les évêques catholiques et les simples fidèles. Les uns furent bannis, les autres jetés dans les cachots, et plusieurs même frappés et déchirés à coups de verges.

Pendant que ses ambassadeurs étaient exposés à la fureur de ses ennemis, le pontife s'occupait à faire transférer les

corps des saints martyrs Primus et Félicien dans la magnifique basilique de Saint-Étienne, et faisait élever un oratoire à saint Sylvestre dans le palais de Latran, et un autre au bienheureux martyr Euplus, hors de la porte de Saint-Paul.

Malgré les soins qu'il donnait à sa polémique contre les monothélites, et qui absorbaient presque tous ses instants, Théodore ne négligeait aucune occasion d'étendre l'influence du siège de Rome sur les Églises d'Occident; il entretenait des relations actives avec le clergé espagnol, et faisait prévaloir ses opinions dans le septième concile de Tolède; il correspondait également avec les ecclésiastiques des Gaules, et dirigeait les délibérations du troisième concile qui se tint dans ce pays par ordre de Clovis II.

A son instigation, saint Éloi et saint Ouen firent approuver le symbole de Nicée, et empêchèrent ainsi l'hérésie monothélite de se propager en France. Théodore porta même sa sollicitude jusque sur les provinces des Pays-Bas, où saint Omer travaillait à la conversion des infidèles avec Mommolin, Ebertran et Bertin. Ce fut encore par ses conseils que ces missionnaires convertirent quelques seigneurs influents et fondèrent diverses maisons religieuses, entre autres le célèbre monastère Sithien ou Saint-Bertin, dans lequel, un siècle plus tard, l'usurpateur Pépin le Gros enferma le dernier héritier de la dynastie mérovingienne.

Au milieu de cette vie active, le pontife fut attaqué d'une maladie grave dont il mourut en 649, après un règne d'environ huit années: il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

MARTIN I^{er},

CONSTANT,
empereur d'Orient.

76^e PAPE.

CLOVIS II,
roi de France.

Élection de Martin I^{er}. — Son origine. — Son éducation. — Concile tenu à Rome. — Discours du pape. — Deuxième session du concile de Latran. — Examen de l'Ecthèse. — Jugement du concile. — Lettre du pape à l'empereur. — Le prince veut faire arrêter le pontife. — Corruption du clergé. — Martin I^{er} est enlevé de Rome. — Son séjour dans l'île de Naxos. — Il est interrogé par le sacellaire. — Insultes faites au pontife. — Paul de Constantinople obtient la grâce du pape. — Martin I^{er} est envoyé en exil. — Mort du pontife romain.

Martin I^{er} était d'une naissance distinguée et originaire de Tudertum ou Todi, dans la province de Toscane. Dès son jeune âge, il avait été confié à des maîtres habiles qui développèrent les heureuses dispositions qu'il avait pour l'étude. Il termina sa philosophie et acquit une connaissance parfaite de l'art de l'éloquence; cependant sa piété l'ayant porté à examiner la vanité des choses humaines, il pensa que le savoir d'un orateur et d'un philosophe était un écueil dangereux pour le salut de l'âme. Alors il se détermina à renoncer aux grandeurs du siècle et à se consacrer entièrement à Dieu, en embrassant l'état ecclésiastique, dans lequel d'ailleurs il espérait obtenir un poste honorable.